CONFÉRENCES DROIT DES AFFAIRES ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Droit des contrats après la réforme : relire ses clauses, arbitrer et sécuriser

La réforme du droit des contrats a été intégrée dans les modèles, souvent par ajout de clauses recopiées d'un dossier à l'autre. Depuis, la pratique et les décisions rendues ont précisé le sens de notions comme l'imprévision, le déséquilibre significatif ou la rupture des pourparlers. Les contrats en circulation conservent pourtant des rédactions devenues inadaptées. Cet atelier d'une journée s'adresse à des praticiens confirmés. Il confronte les clauses les plus sensibles à l'état actuel de la pratique et fait travailler les participants sur leurs propres modèles : négociation précontractuelle, contenu du contrat, exécution difficile et sanctions de l'inexécution.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise, avocats, responsables juridiques, acheteurs et directeurs administratifs rédigeant ou négociant des contrats.

PRÉREQUIS
Maîtriser la rédaction contractuelle et pratiquer le droit des contrats au quotidien.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Évaluer la conformité d'un modèle de contrat aux règles issues de la réforme
- Arbitrer l'opportunité d'aménager ou d'écarter les dispositions supplétives
- Rédiger une clause de renégociation adaptée au risque économique du contrat
- Sécuriser la phase précontractuelle et les documents échangés
- Choisir la sanction la mieux adaptée à une inexécution donnée

03 Programme détaillé

M1 La phase précontractuelle

- Négocier sans s'engager par inadvertance
- Portée des documents échangés avant la signature
- Obligation d'information et périmètre de ce qui doit être dit
- Rupture des pourparlers et préjudices indemnisables
- Rédaction des lettres d'intention et des accords de principe
- Atelier : Le groupe requalifie une série d'échanges de négociation et mesure l'engagement réellement pris.

M2 Le contenu du contrat

- Clauses sous surveillance
- Contrôle du déséquilibre significatif entre les obligations
- Clause privant de sa substance l'obligation essentielle
- Clauses de prix et mécanismes de fixation unilatérale
- Articulation entre conditions générales et conditions particulières
- Cas pratique : Les participants relisent un contrat cadre et classent ses clauses par niveau de risque.

M3 Exécution et inexécution

- Imprévision et sanctions
- Mise en œuvre de la renégociation pour changement de circonstances
- Exception d'inexécution et réduction du prix
- Résolution par notification et précautions de forme
- Exécution forcée en nature et limites opposables
- Mise en situation : Deux participants conduisent la renégociation d'un contrat déséquilibré par une hausse de coûts.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr